

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20250310-D10_03_2025_30b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/03/2025
Publication : 17/03/2025

Délibération n°10-03-2025-030

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 10 mars 2025*

Date de convocation	4 mars 2025
Date d'affichage	4 mars 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	36
Votants	47 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 10 mars à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à La Chapelle Saint Rémy, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 35 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Emmanuel BOIS, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Éric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ.

Etait représenté : 1 - M. Joël CIRON représenté par Mme Marianne BLOT.

Pouvoirs : 11 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Éric PAPILLON, Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à M. Éric DESCOMBES, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Serge AUGER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA.

Etaient excusés : 8 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Roland MARCOTTE, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Dominique ÉDON.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

BUDGET : INVESTISSEMENTS ANTICIPES 2025

Le Conseil de communauté,

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant l'engagement de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif,

Vu la délibération n°27-01-2025-013 du 27 janvier 2025 relative aux investissements anticipés 2025,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE le montant maximum de 376 327 € pour lequel le Conseil communautaire peut autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'équipement selon le détail ci-après :

	Intitulés	Crédits ouverts 2024 (BP + DM) Hors AP/CP	Maximum d'ouverture autorisé pour 2025
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	131 079 €	32 770 €
chapitre D 204	Subventions d'équipement versées	245 128 €	61 282 €
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	352 100 €	88 025 €
chapitre D 23	Immobilisations en cours	777 000 €	194 250 €
	TOTAL	1 505 307 €	376 327 €

DECIDE d'actualiser la liste des investissements anticipés sur le budget général :

- Inscription de deux nouveaux investissements (ligne grisée),
- Suppression de crédits (ligne barrée),
- Modification du montant du crédit budgété (montant modifié en gras).

	chapitre D 20	chapitre D 204	chapitre D 21	chapitre D 23	compte
Frais de publication dans le cadre des marchés publics	2 500 €			5 000 €	2051 / 2313
Frais d'impression et publication pour PLUi et RLPi	6 000 €				202
Acquisition œuvre d'art Kar Le Gou			1 000 €		21621
Acquisition ordinateur portable (conseiller numérique)			500 €		
Acquisition licences Microsoft	1 000 €				2051
Acquisition téléphone portable	-	-	-	200 €	2185
Construction bâtiment blanc ZA Les Ajeux				60 000 €	2313
Travaux éclairage Led dans les ZA			70 500 €		2152
Déclaration projet CVE ZA Sceaux sur Huisne	12 000 €				2051
Travaux rue du Moulin à Tan (études diverses) – opération 5123				15 000 €	2313
TOTAL	0 00 €	0 €	72 000 €	80 000 €	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

ARRETE la nouvelle liste des investissements anticipés pour le budget général conformément aux tableaux ci-dessus.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 47

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 10 mars 2025

Pour extrait conforme

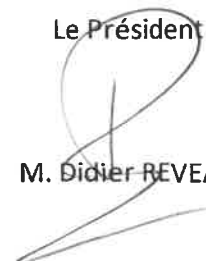
Le 11 mars 2025

Le Secrétaire de séance



M. Dominique ÉDON

Le Président



M. Didier REVEAU

